

**Cadrage d’une thèse article pour le Doctorat de Pharmacie ou les DES de pharmacie**

**Le Cadre**

L’étudiant demandeur doit être l’auteur principal de l’article : premier ou deuxième auteur.

L’article doit être soumis pour publication dans une revue à comité de lecture reconnue, la réception de l’article par l’éditeur faisant foi (**document de preuve à remettre à la scolarité**).

**Le Mémoire**

La page de garde doit mentionner « THESE ARTICLE ».

En dehors de l’article le cas échéant, le mémoire doit être rédigé en français.

Le mémoire doit être **structuré** avec :

- une introduction

- une partie bibliographique sur le contexte du travail

- une partie correspondant à l’article

- une partie discussion

- une conclusion et perspectives.

**La Soutenance**

La présentation se fera comme pour une thèse classique : exposé en français, à l’aide d’un document en français.